

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suspension de l'accueil du public au sein des services municipaux à compter du 18 janvier 2022

GOSIER, LE 17 JANVIER 2022 — Cédric CORNET, Maire du Gosier informe la population, qu'au regard de la situation sanitaire et des mesures de prévention contre la propagation du virus, l'accueil du public au sein des services municipaux est provisoirement suspendu, à compter de mardi 18 janvier 2022 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, les services suivants maintiendront un accueil dans le strict respect des mesures sanitaires et uniquement sur rendez-vous :

- La Police municipale, pour les pièces d'identité
- L'Etat civil, pour les déclarations de naissance et de décès
- Le cimetière, pour les opérations funéraires

Les services municipaux sont joignables par téléphone

- Mairie 0590 84 86 86
- Pôle administratif : 0590 47 05 68
- CCAS : 0590 84 99 20
- Police municipale : 0590 84 09 55

et par mail : courrier@villedugosier.fr

La population est appelée à poursuivre ses efforts en appliquant les gestes barrières qui contribuent à réduire la circulation du virus.

Le maire du Gosier prie la population de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée et espère un retour à la normale dans les meilleurs délais.